

Nature et montant des ressources financières des étudiants

Types de revenu des étudiants

	Décohabitants	Cohabitants	Ensemble
Revenus d'activités	31,8%*	33,3%	32,1%
Aides publiques	77,9%	32%	69,9%
Aides parentales	69,9%	68%	69,6%
Prêt étudiant	4%	0,8%	3,5%
Autres ressources	8,8%	6,7%	8,4%

* Lecture : 31,8% des étudiants décohabitants interrogés déclarent exercer une activité rémunérée.

L'appréciation des ressources d'un(e) étudiant(e) est une tâche complexe, notamment en raison des aides financières indirectes que peuvent percevoir les étudiant(e)s (prêt de véhicule, nourriture, cadeaux, etc...). Nonobstant ces limites, l'enquête recense les principales ressources qui composent les budgets étudiants : l'activité rémunérée (qui concerne 32,1% des étudiants interrogés), les aides publiques² (pour 69,9% des étudiants interrogés), les aides familiales (pour 69,6% des étudiants interrogés) et dans une moindre mesure le prêt étudiant (pour 3,5% des étudiants interrogés) et les autres ressources (épargne, économie, etc...) que déclarent percevoir 8,4% des étudiants interrogés.

Les étudiants décohabitants sont nettement plus nombreux à toucher des aides publiques que les étudiants vivant chez leurs parents (77,9% contre 32%). Ces derniers n'ayant pas de loyer à payer, ils ne touchent naturellement pas d'allocation logement.

Quelques explications méthodologiques :

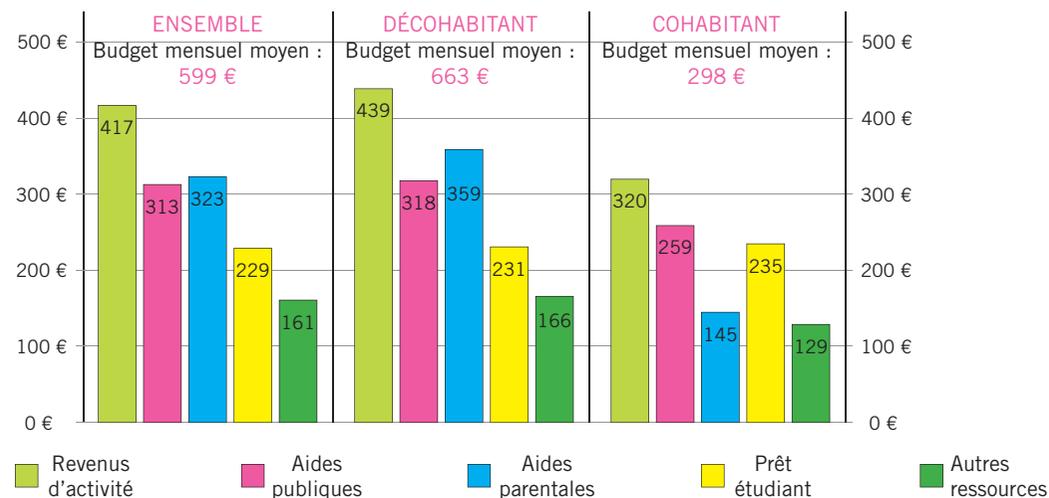
La somme des cinq montants de ressources financières atteint 1 443 €. On pourrait donc rapidement en déduire qu'en moyenne, les étudiants touchent 1 443 € par mois.

Mais les étudiants ayant une activité rémunérée ne sont pas forcément ceux qui perçoivent des aides publiques ou reçoivent de l'aide des parents. Les aides ne se cumulent donc pas toujours.

Mais surtout, elles ne concernent qu'une partie de la population (32,1% pour l'activité rémunérée, 69,9% pour les aides publiques, 69,6% pour les aides parentales, 3,5% pour le prêt étudiant et 8,4% pour les autres ressources).

C'est pourquoi en sommant les différents types de revenu que perçoit chaque étudiant et en en faisant alors la moyenne, on obtient 599 € (et non pas 1 443 €). La somme des moyennes n'est pas égale à la moyenne des sommes.

Ressources moyennes mensuelles des étudiants



* Lecture : Les revenus d'activité s'élèvent en moyenne à 417 € par mois pour l'ensemble des étudiants ayant exercé une activité rémunérée.

Note : La somme des ressources est différente du budget mensuel moyen, car pour chaque ressource, seuls les étudiants concernés sont pris en compte.

En moyenne, les ressources les plus importantes perçues par les étudiant(e)s sont celles liées aux revenus d'activités (417 € mensuels) devant les aides parentales (323 €) et les aides publiques (313 €). En sommant tous les types de revenu, **un étudiant touche en moyenne 599 €.**

Le montant de ces ressources varie assez nettement en fonction de la situation résidentielle. **Ainsi, le budget mensuel moyen des étudiants décohabitants qui s'élève à 663 € est plus de deux fois supérieur à celui des cohabitants qui est de 298 €** (ces derniers n'ayant pas de dépenses liées au logement). De même, plus le niveau d'études est élevé, plus le revenu de l'étudiant l'est également.

Satisfaction des ressources



* Lecture : 71,7% des étudiants interrogés estiment avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels.

Plus de sept étudiant(e)s sur dix (71,7%) interrogé(e)s estiment avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels. Alors qu'ils disposent d'un budget moyen mensuel plus important, les étudiants décohabitants déclarent être globalement moins satisfaits de leurs ressources financières que les étudiants vivant chez leurs parents (70,6% contre 77,5%). Le fait que ces derniers aient plus d'aides en nature et moins de dépenses (absence de loyer) explique probablement ce résultat.

² Les aides publiques : bourse sur critères sociaux, allocation d'études, allocation logement.